



INTERPELLATION URGENTE
du groupe PDCC, par le député Pascal Bridy, concernant apprentissage ou
apprentissage de la frustration (12.09.2011) 3.131

On peut saluer l'organisation du CFP qui prépare le lot de matériel scolaire nécessaire aux apprentis, mais il faut fustiger la manière d'encaisser les montants correspondants.

Le premier jour de cours, il est procédé à la distribution des bulletins de versement pour des montants de l'ordre de 500 francs, et l'apprenti doit la semaine suivante produire le récépissé pour pouvoir prendre possession de son matériel de cours.

Voilà une manière fort cavalière de procéder tant pour les parents que pour les apprentis eux-mêmes. La reprise fixée à fin août, une somme de 500 francs est pour bien des familles difficile à réunir en fin de mois, sans parler des familles qui ont plusieurs apprentis en formation.

Ainsi, le deuxième jour de cours, quelques apprentis se sont vus refuser l'accès à leur matériel scolaire. Imaginez comme ces adolescents ont dû se sentir honteux, humiliés devant leurs maîtres et devant leurs pairs! Sans parler de leur capacité à prendre des notes ou à effectuer leurs tâches à domicile.

Est-il nécessaire d'établir une hiérarchie basée sur la capacité économique des familles quand on parle de formation professionnelle?

Le chef du Département devrait-il donner une information aux enseignants sur les salaires moyens en Valais, car ceux-ci conçoivent peut-être difficilement que la majorité des habitants de ce canton n'a pas les mêmes salaires qu'eux?

Que compte faire le chef de Département pour remédier immédiatement à cette situation détestable, pour corriger cette humiliation et pour permettre à ces apprentis de suivre leur formation sans délai et dans la sérénité?

Motivation de l'urgence:

- Imprévisibilité: rien ne laissait présager que cette situation allait apparaître
- Nécessité: il est urgent que les apprentis reçoivent leur matériel, pour leur formation et pour leur sérénité
- Actualité: certains apprentis n'ont pas encore touché leur matériel pour leur troisième semaine de cours

Sion, le 12 septembre 2011
(09h10)

Groupe PDCC, par
Pascal Bridy, député